

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 novembre 2020

Présents : BACHELIER Olivier, BAULIN-LUMINEAU Alexandra, BRUNET Jacqueline, DERISSON Françoise, LABBE Mauricette, LANDRY Jérémie, LE GELDON Alain, LUCAS Valérie, MOREAU Christian, RENEAUME Isabelle, SOULARD Jean, THOMAS Alain, VAN LEEUWEN Claire.

Absent excusé : GUITTON Christian, ZEMAN Jean-François

Pouvoirs : Mr GUITTON Christian donne pouvoir à Mr MOREAU Christian, Mr ZEMAN Jean-François donne pouvoir à Mme DERISSON Françoise

Secrétaire de séance : Mme BAULIN-LUMINEAU Alexandra

Ouverture de la séance à 20h01

Arrivée de Mme VAN LEEUWEN Claire à 20h05

Lors de la séance du 25 novembre 2020, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Approbation du procès-verbal du 07/10/2020 (pour:13, contre : 1)
- Accord à l'unanimité sur la location du logement sis au 5 bis place Marcel Chauvineau moyennant un loyer de 300 € + 50 € de charge de chauffage
- Accord (14 pour, 1 abstention) sur la location du logement sis 5 route de Mazeuil moyennant un loyer de 400 € charges non comprises
- Adoption(13 pour, 2 contre) du règlement intérieur du conseil municipal
- Approbation (13 pour, 2 abstentions) du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et compétence relais petite enfance et lieu d'accueil enfants-parents
- Refus (13 contre, 2 pour) sur la répartition dérogatoire libre de l'attribution du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)
- Accord à l'unanimité sur la formation des élus
- Accord (14 pour, 1 abstention) sur l'enfouissement des réseaux électriques route de Mirebeau en 2022 selon le programme d'enfouissement
- Accord à l'unanimité sur la décision modificative n°4
- Accord à l'unanimité sur la mise en non valeur d la somme de 104,96 € correspondant à des impayés de cantine
- Accord à l'unanimité sur l'avenant 4 à la convention de Mécénat SOREGIES
- Accord à l'unanimité sur la non révision du loyer commercial de la boulangerie (période triennale)
- Accord à l'unanimité sur la détermination de 4 agents recenseur et sur leur rémunération

Fait à St Jean de Sauves le 26/11/2020
Le Maire

